



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>101395</b>	De <b>M. François Cornut-Gentille</b> ( Les Républicains - Haute-Marne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Défense</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Défense</b>
<b>Rubrique &gt; défense</b>	<b>Tête d'analyse &gt; marine</b>	<b>Analyse &gt; aéronavale. frappes aériennes. statistiques.</b>
Question publiée au JO le : <b>20/12/2016</b> Réponse publiée au JO le : <b>04/04/2017</b> page : <b>2700</b> Date de renouvellement : <b>28/03/2017</b>		

### Texte de la question

M. François Cornut-Gentille interroge M. le ministre de la défense sur le déploiement du groupe aéronaval en Méditerranée orientale. À l'automne 2016, le groupe aéronaval a été mobilisé pour mener de nombreuses missions en Irak et en Syrie. Alors que les états-majors des puissances alliées dans l'opération *Inherent Resolve* publient régulièrement un bilan opérationnel précis des actions entreprises, la France se montre plus prudente alors que le professionnalisme des hommes et la qualité des matériels sont unanimement reconnus. Aussi, il lui demande de préciser le nombre de sorties aériennes effectuées, le nombre de frappes opérées sur des objectifs ennemis ainsi que le nombre de munitions consommées au cours du déploiement Arromanches 3 du groupe aéronaval.

### Texte de la réponse

Les sorties aériennes effectuées dans le cadre de l'opération *Inherent Resolve* en Irak et en Syrie, incluant celles réalisées par la France dans le cadre de l'opération *Chammal*, recouvrent plusieurs types de missions : renseignement, frappes sur des objectifs planifiés, appui de troupes au sol, commandement et contrôle de l'espace aérien et ravitaillement en vol. Pour accomplir ces différentes missions, la coalition procède à une planification rigoureuse de l'emploi de l'ensemble des aéronefs déployés par les pays qui la constituent. Les missions de renseignement ont pour but de collecter des informations portant sur l'environnement du théâtre des opérations (espaces aérien, maritime, zone des combats), ainsi que sur l'ennemi, en vue d'alimenter le processus de ciblage et de déterminer les leviers d'action pertinents sur lesquels agir pour faire évoluer favorablement la situation opérationnelle. L'analyse des données recueillies aboutit à la constitution de dossiers d'objectifs et éventuellement à des frappes sur des cibles militaires. Consécutivement aux frappes, un nouveau cycle de renseignement est initié afin d'évaluer les dommages provoqués sur les objectifs visés. Cette démarche permet d'apprécier l'efficacité de la mission, de déterminer s'il est nécessaire de procéder à des frappes supplémentaires et de fortement limiter le risque de dommages collatéraux. Les frappes planifiées sont effectuées sur des cibles préalablement identifiées. Elles tendent à affaiblir les capacités militaires de Daech en visant les infrastructures clefs de l'organisation terroriste comme les centres de commandement à partir desquels sont préparées et conduites les opérations, les centres de transmission, les dépôts logistiques, les casernements, les camps d'entraînement ou les sites de fabrication d'armement, de véhicules et d'engins piégés. Les missions d'appui de troupes au sol sont quant à elles destinées à soutenir les forces locales engagées dans les combats contre Daech. Elles permettent de faire peser une très forte pression sur l'ennemi qui doit faire face à la présence d'avions susceptibles de mener des frappes d'opportunité en fonction de la situation rencontrée sur le terrain. Les combattants au sol bénéficient ainsi de la garantie de pouvoir neutraliser un point de résistance adverse ou de pouvoir se dégager d'une situation devenue critique. Dans les zones



les plus sensibles, cet appui aérien s'effectue de façon quasi permanente, de jour comme de nuit. Ce type de mission confère à nos alliés un incontestable ascendant sur l'ennemi. Les missions de commandement et de contrôle ont pour but de surveiller l'activité aérienne et de coordonner les interventions des différents aéronefs de la coalition qui sont engagés dans le cadre de l'opération Inherent Resolve. Elles contribuent également à l'évaluation de la situation sur le théâtre des opérations, constituant une aide à la décision permettant au commandement d'optimiser l'emploi des moyens aériens. Les missions de soutien réalisées par les avions ravitailleurs de type C135 permettent pour leur part d'assurer le ravitaillement en vol des aéronefs participant à l'opération Inherent Resolve. Lors de la mission Arromanches III, le groupe aéronaval a été engagé dans l'opération Inherent Resolve du 29 septembre au 9 décembre 2016. A cette occasion, le groupe aérien embarqué français a effectué 484 sorties, procédé à 108 frappes et consommé 177 munitions.